

## REGLEMENT DU BOERSCH'R FLOH MARIK

### "Puces de Boersch" organisé par le football Club de Boersch

- Le Floh Marik est ouvert à tous.
- L'inscription se fait à l'aide d'un coupon, dûment complété.
- Les réservations non accompagnées du règlement ne sont pas prises en compte.
- **Ce coupon n'est validé qu'accompagné du règlement par chèque libellé à à l'ordre du " Football Club de Boersch" et envoyé à KLEINKLAUS Mathieu au 2A Rue du Mont des Frères 67870 BISCHOFFSHEIM**
- Toutes déclarations et vente frauduleuse seront sanctionnées.
- Les stands de boissons et denrée alimentaires à consommer sur place sont réservés exclusivement aux organisateurs.
- Le commerce d'animaux vivants, d'armes blanches non mouchetées ou d'armes à percussion est interdit.
- Les animaux de compagnie doivent être tenus en laisse.
- Le FCB décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir sur un stand ou dans le périmètre du Floh Marik.
- Les emplacements réservés sont attribués selon les disponibilités à l'inscription.
- L'exposant s'engage à laisser l'endroit qu'il a occupé dans un état correct.
- L'association organisatrice est seule juge en cas de non respect de ce règlement.
- Tout litige en rapport direct avec la manifestation et pour lequel la responsabilité du club peut être mise en cause, sera réglé à la libre appréciation de ce dernier.

**Accueil exposants RUE DU STADE à partir de 6h.**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,Prénom,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,  
Adresse,,,

,,,  
Téléphone,,,,,,,,,,,,,,,,,,,, Email (Recommandée),,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

demande à participer au Boersch'r Floh Marik du 06 septembre 2020 et réserve  
,,,,,,,,,,,,,mètres, soit,,,,,,,,,,,,, €.

( 13 € les 5 mètres par tranches de 5m renouvelables)

Ci-joint chèque de,,,,,,,,,,,,, € , libellé à Football Club de Boersch.

N° carte d'identité,,,

Lieu de délivrance,,,

Pour les professionnels, numéro d'immatriculation au R.C.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

,,,  
Atteste avoir pris connaissance du règlement et ne pas participer à plus de deux  
manifestations du même type au cours de l'année civile.

**Signature :**